

AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS

Demande d'occupation de salle(s)

Demande à transmettre à l'adresse suivante : evenementiel@autrans-meaudre.fr

Attention, cette demande est à transmettre au minimum 1 mois avant et ne vaut pas validation

Coordonnées du demandeur :

Nom, prénom :

ou nom de l'association / collectivité :

Adresse principale :

Adresse sur Autrans-Méaudre :

(Si il y en a une)

Téléphone :

E-mail :

Avez-vous signé avec la commune une convention annuelle ?

(si oui, la joindre à votre demande)

Pour les associations, percevez-vous une subvention de la commune ?

Les personnes présentes devront-elles s'acquitter d'un droit d'entrée ?

Y aura-t-il une vente d'objet, de restauration, alcool ou autre ?

Cadre réservé à la mairie

Demande déposée le :	Avis :	Prix :

Réservation ponctuelle :

Type d'événement organisé (réunion, spectacle, soirée...) :

Nombre de personnes :

Salle souhaitée :

Date :

Horaires :

Aménagement souhaité (en fonction des salles : tables, chaises, tribune, sono...) :

Réservation récurrente :

Salle souhaitée	Jour	Horaire	Période scolaire (O/N) ?	Période vacances (O/N) ?	Type d'activité

L'organisateur doit impérativement avoir une assurance en responsabilité civile couvrant la manifestation. Celle-ci pourra être exigée par la mairie.

Le nettoyage est intégralement à la charge de l'organisateur. Un état des lieux avant et après utilisation sera effectué par les services de la mairie. Les frais éventuels de remise en état du site et/ou des locaux seront à la charge intégrale de l'utilisateur.